



Conseil économique et social

Distr.: générale

2 juillet 2007

Français

Original: anglais

Neuvième Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques

New York, 21 au 30 août 2007

Point 4 de l'ordre du jour provisoire*

**Rapports des gouvernements sur la situation dans leurs pays et sur les progrès accomplis
quant à la normalisation des noms géographiques depuis la huitième Conférence.**

Rapport Du Pays – Canada

Présenté par Canada **

* E/CONF.98/1

** Préparé par Kathleen O'Brien, coordonnatrice de la CTC, Secrétariat de la Commission de toponymie du Canada, Canada.

RAPPORT DU PAYS - CANADA

I. Objectifs et programmes nationaux

1. L'organisme national de toponymie

1.1 L'organisme national de toponymie

Au Canada, l'organisme national de toponymie est la Commission de toponymie du Canada (CTC). À l'occasion de leur réunion annuelle de 2004, les membres de la CTC ont discuté de la réorganisation de l'organisme; ils ont réduit le nombre de comités consultatifs et ramené à deux jours la durée des réunions. Pour plus de détails, voir le rapport déposé sous le point 9d de l'ordre du jour.

Depuis 2004, la CTC a deux comités consultatifs : le Comité consultatif de la nomenclature, des politiques et de la recherche et le Comité consultatif de l'automatisation et de la délimitation. Des renseignements plus détaillés sont fournis à ce sujet dans le rapport présenté sous le point 9d de l'ordre du jour.

La CTC forme des groupes de travail pour répondre à des besoins ponctuels. Par le passé, elle en a mis sur pied pour modifier la liste des noms d'intérêt pancanadien, rédiger des lignes directrices pour la désignation des entités situées en totalité ou en partie dans une réserve indienne; mettre à jour le plan stratégique de la CTC; rédiger des directives pour la désignation des entités de l'Antarctique; mettre au point une stratégie de communication avec les Autochtones, etc. À sa réunion annuelle de 2005, la CTC a formé un groupe de travail pour établir des directives relatives à la délimitation des entités géographiques sur des cartes.

1.2 Réunions de la CTC

Depuis la 8^e Conférence, la CTC a tenu cinq réunions, en Colombie-Britannique, à Terre-Neuve-et-Labrador, en Ontario, en Alberta et à Ottawa. La réunion annuelle de 2007 devait avoir lieu les 8 et 9 août à Yellowknife, dans les Territoires du Nord-Ouest.

1.3 Président et membres de la CTC

Le président de la CTC est nommé par le ministre de Ressources naturelles Canada en consultation avec les membres de la Commission. M^{me} Gisèle Jacob a occupé cette charge du 1^{er} avril 1999 au 31 mars 2007. Elle présidera la réunion annuelle de 2007.

Depuis la Conférence de 2002, la CTC a accueilli un nouveau membre : Élections Canada en 2006.

1.4 Plan stratégique

La CTC s'est dotée d'un plan stratégique en 1989 pour faire face aux pressions croissantes exercées sur les ressources gouvernementales. Le plan stratégique a été mis à jour une quatrième fois en 2006. Il l'avait été en 1993, en 1997 et en 2001. Ce plan sert d'aide-mémoire aux membres de la CTC. Il décrit brièvement l'histoire de la CTC, expose le mandat et les objectifs stratégiques de la Commission, contient le texte du décret qui a créé la CTC et reproduit les

mandats des deux comités consultatifs. On trouvera plus de renseignements à ce sujet dans le rapport présenté sous le point 9d de l'ordre du jour.

1.5 Prise des décisions

Au Canada, les décisions en matière toponymique se prennent à l'échelle des provinces et des territoires. Cependant, dans certaines parties du territoire canadien, notamment sur les terres fédérales (parcs nationaux, établissements militaires), les décisions officielles sont prises conjointement par l'organisme provincial/territorial et l'organisme fédéral compétent.

2. Modifications de la structure administrative/politique du Canada

Depuis la dernière conférence, le Canada a adopté en 2003 la *Loi sur le Yukon*, qui a remplacé l'appellation « Territoire du Yukon » par « Yukon ». Le mot « Territoire » ne fait donc plus partie du nom de cette division du Canada, bien que le Yukon demeure un territoire.

II. Problèmes, solutions et réalisations depuis la dernière conférence

1. Publications

En mars 2004, la Section de la toponymie a publié en format recto-verso deux dépliants intitulés *Geographical Names and the Geographical Names Board of Canada/Les toponymes et la Commission de toponymie du Canada* et *Naming Canada's Geographical Features/La dénomination des entités géographiques du Canada*. Ces publications soulignent l'importance des noms géographiques; elles indiquent la procédure à suivre pour proposer des toponymes, elles expliquent le processus d'approbation des noms, le travail du Secrétariat de la Commission de toponymie du Canada et les diverses façons de diffuser l'information toponymique canadienne. Par ailleurs, il est toujours possible de visualiser, sur le site Web Toponymie du Canada, à l'adresse (http://geonames.nrcan.gc.ca/prod/pubs_f.php), le *Guide pratique de la collecte sur le terrain de toponymies autochtones*, la publication intitulée *La toponymie autochtone du Canada : une bibliographie annotée* ainsi que les *Principes et directives pour la dénomination des lieux 2001*.

Publié en 2006, *Concise Place Names of Alberta* réunit en un seul volume de l'information sur l'origine d'environ le quart de tous les noms officiels de l'Alberta. Présenté, revu et augmenté par Merrily Aubrey, du Geographical Names Program de l'Alberta, cette publication est le fruit d'un projet réalisé en collaboration par le Geographical Names Program et la Friends of Geographical Names of Alberta Society.

Le Manitoba a publié *Lieux de mémoire* en versions anglaise et française séparées en 2003. La même année, il a publié *Noms géographiques du Manitoba*, la version française de *Geographical Names of Manitoba* parue en 2002. *A Place of Honour*, deuxième édition en anglais, a été publié en 2005.

Le Québec a révisé et publié la deuxième édition de son *Dictionnaire illustré – Noms et lieux du Québec* en 2006. Cette nouvelle édition présente un contenu enrichi de 700 nouveaux articles et

de 130 nouvelles illustrations. L'ouvrage de 1 200 pages compte donc maintenant près de 8 400 articles, 674 illustrations et un index général de 7250 noms. *La toponymie des Cris*, sixième ouvrage paru dans la série sur la toponymie autochtone au Québec, a été publié en 2003. Afin d'aider les municipalités et les entreprises qui fabriquent des plaques de rue à afficher les noms de voies de communication d'une façon conforme à la *Chartre de la langue française*, la Commission a préparé un *Guide de l'affichage odonymique*, disponible au (www.toponymie.gouv.qc.ca/ct/publications/publications_pdf.html).

La CTC a apporté quelques exemplaires de ses publications au stage de formation qui s'est tenu en Autriche en 2006. Elle en a également envoyé une certaine quantité en Indonésie, pour le stage de formation qui a eu lieu en 2005.

Outre le matériel produit dans le cadre des activités du GENUNG, les publications de la CTC intitulées *Principes et directives pour la dénomination des lieux* et le *Guide pratique de la collecte sur le terrain de toponymes autochtones* ont été traduits en portugais pour que l'on puisse les utiliser au Brésil et dans d'autres pays. Entre autres, elles seront employées dans le cadre d'un projet parrainé par l'Agence canadienne de développement international (ACDI) au Brésil, où l'on s'intéressera à des questions géodésiques et environnementales. Un des membres de l'équipe du projet de l'ACDI a d'ailleurs déjà siégé à la CTC.

2. Bases de données

2.1 La Base de données toponymiques du Canada et le Service canadien de toponymie

La Base de données toponymiques du Canada (BDTC) a été créée en 1978. On l'a remaniée en 1988, et à nouveau en 1998, pour y intégrer la plus récente technologie et l'adapter aux besoins des utilisateurs. En 2003, afin de soutenir le programme toponymique des Nations Unies et de participer à la construction de l'infrastructure mondiale de données géospatiales, le Canada a lancé le Service canadien de toponymie (SCT), qui est un des volets de l'Infrastructure canadienne de données géospatiales (ICDG), réseau national qui a pour mission de rendre l'information géographique du Canada accessible sur Internet. Les données toponymiques fournies par le SCT forment une des couches de données-cadre mises à la disposition des utilisateurs de données géospatiales. Il a été conçu selon les normes appliquées à GéoBase, le portail national de données géospatiales au Canada.

2.2 Bases de données provinciales

Les provinces et territoires dotés de bases de données automatisées s'emploient actuellement à mettre à niveau leurs enregistrements et à les harmoniser avec ceux de la BDTC, en vue de pouvoir utiliser le SCT de même que son outil d'édition et de mise à jour en ligne, le GNApp.

3. Sites Web

3.1 Sites nationaux

Le Secrétariat de la CTC dispose maintenant d'un seul site Web, à savoir Toponymie du Canada (http://geonames.nrcan.gc.ca/index_f.php). Il a dû retirer ses contenus du site Rescol, afin de se conformer à la norme de présentation des sites Internet du gouvernement du Canada. En effet, tous les sites Web du gouvernement fédéral arborent désormais la même image de marque. La CTC espère remettre les contenus sur le site Web dès qu'elle les aura adaptés aux nouvelles exigences.

3.2 Sites provinciaux et territoriaux

Plusieurs provinces et territoires ont leur propre site Web, auquel ils apportent continuellement des améliorations. La Colombie-Britannique, les Territoires du Nord-Ouest, le Québec, la Nouvelle-Écosse et l'Île-du-Prince-Édouard offrent des bases de données interrogeables. Le Manitoba, l'Alberta et le Yukon ont eux aussi un site Web, mais ils mettent l'accent sur les politiques et les procédures plutôt que sur la recherche toponymique. Le site Web Toponymie du Canada contient des hyperliens vers les sites provinciaux et territoriaux (http://geonames.nrcan.gc.ca/info/sites_f.php).

4. Politiques

Entre 2002 et 2007, la CTC a élaboré et, dans certains cas, mis à jour des directives relatives à la désignation des entités de l'Antarctique, à la désignation des entités géographiques situées en totalité ou en partie dans des réserves indiennes et à la désignation commémorative des entités.

Dans plusieurs provinces et territoires du Canada, des toponymistes aguerris partent ou prennent leur retraite, et les gens qui doivent assurer la relève ne sont pas toujours formés aux pratiques toponymiques. C'est pourquoi la CTC a entrepris d'élaborer, dans les deux langues officielles du Canada, des lignes directrices concernant la délimitation des entités géographiques sur les cartes, à l'intention des toponymistes canadiens et des autres personnes qui sont appelés à marquer l'étendue des entités sur des supports analogiques ou numériques.

En 2004-2005, le gouvernement du Nunavut s'est doté d'une politique toponymique. Cette politique a pris beaucoup de temps à élaborer, car le gouvernement du Nunavut voulait s'assurer, par des consultations avec la Fiducie du patrimoine inuit, qu'elle s'accordait avec les obligations imposées par l'article 33 de *l'Accord sur les revendications territoriales du Nunavut*. En janvier 2005, le gouvernement a créé le Comité de toponymie du Nunavut (CTN) à titre de sous-comité de l'Inuit Qaujimagatuqangit Katimajit (comité ministériel établi pour promouvoir les valeurs sociétales des Inuits au sein du système de gouvernance). Le CTN se compose de six membres, dont un président et un coprésident élus par les autres membres. Il a tenu sa réunion inaugurale (d'orientation) en janvier 2005.

5. Noms péjoratifs

Les enquêtes sur les noms péjoratifs sont exécutées, la plupart du temps, par l'autorité toponymique provinciale ou territoriale concernée. À l'occasion, les décisions doivent être approuvées conjointement avec l'autorité toponymique compétente du gouvernement fédéral. En 2002, l'Ontario a annulé près de 60 noms contenant le mot «squaw». Dans certains cas, les décisions ont été prises conjointement avec Parcs Canada et le ministère des Affaires indiennes et du Nord. Un autre cas s'est posé sur la frontière internationale entre l'État du Minnesota, aux États-Unis, et la province de l'Ontario, au Canada.

6. Noms commémoratifs

Le Comité interministériel de la commémoration a été créé après l'an 2000, par suite des vives réactions suscitées par une proposition visant à changer le nom du mont Logan pour rendre hommage à un homme politique récemment disparu. Les ministères et organismes fédéraux compétents se sont réunis régulièrement pour discuter de divers projets de commémoration par des timbres, des pièces de monnaie, des statues érigées sur la colline parlementaire, des noms géographiques et des monuments commémoratifs, entre autres. Ce comité a essentiellement pour mandat d'échanger de l'information et d'examiner des propositions qui ne relèvent pas du mandat des organismes membres. Le Secrétariat de la CTC y représente la CTC et Ressources naturelles. D'autres membres fédéraux de la CTC siègent également à ce comité, dont le ministère de la Défense nationale, Parcs Canada et Postes Canada.

La CTC a élaboré des lignes directrices relatives à la commémoration en 2005 et les a approuvées en 2006. Certaines modifications ont été proposées depuis, et les membres de la CTC en discuteront lors de leur réunion annuelle de 2007.

7. Autres types de noms

La normalisation des noms des ouvrages de retenue (barrages, digues, estacades, etc.) est une priorité au Québec. En raison de l'abondance des lacs et des cours d'eau sur le territoire québécois, ces types d'entités sont très nombreux. Le traitement des milliers de toponymes qui entrent dans cette catégorie devrait se poursuivre jusqu'à la 9^e Conférence.

8. Toponymie et patrimoine

L'Alberta continue d'afficher le palmarès des 300 principaux toponymes de la province sur le site Web de la Friends of Geographical Names Society of Alberta (<http://www.placenamesofalberta.ca/300names.html>).

Le site Web de la Colombie-Britannique (http://ilmbwww.gov.bc.ca/bcnames/g2_nl/htm) présente toujours la carte *Nisga'a Names, Nisga'a Lands*. L'internaute peut choisir une partie de la carte,

visualiser les toponymes qui s'y trouvent et cliquer sur un nom pour l'entendre prononcer trois fois.

Depuis 1998, la dimension patrimoniale de la toponymie constitue un volet important de l'activité toponymique au Québec.

Les provinces et territoires mettent en évidence sur leurs sites Web l'importance du lien entre la toponymie et le patrimoine. Les publications produites par les membres de la CTC font bien ressortir cette relation.

9. Activités pertinentes aux membres de la CTC et leurs affaires

Le personnel du Secrétariat et la présidente de la CTC, M^{me} Gisèle Jacob, ont rencontré M. Paul-Émile Thériault du Nouveau-Brunswick en juillet 2004, pour discuter du rôle du représentant du Nouveau-Brunswick au sein de la CTC et de divers aspects de l'activité toponymique. M. Thériault et M. G. Bourque, dont le Ministère pourrait prendre en charge les activités toponymiques du Nouveau-Brunswick, ont participé à la réunion annuelle de la CTC en 2004.

En octobre 2004, plusieurs membres du personnel de Ressources naturelles Canada (RNCan) à Ottawa ont rencontré M. Ammie Kipsigak, qui représente le Nunavut à la CTC, et d'autres représentants du Nunavut, afin de trouver des façons d'aider le territoire à se doter d'un organisme de toponymie, à implanter et à mettre à niveau sa base de données et à résoudre des questions toponymiques connexes. Cette rencontre a eu des suites tout au long de l'année, notamment la signature en avril 2005 d'une entente entre RNCan et le Nunavut pour la diffusion des données toponymiques.

La Fiducie du patrimoine inuit (FPI) a tenu un atelier de trois jours à Ottawa en février 2005. On y a présenté de l'information sur les activités toponymiques de la CTC et du GENUNG. À la fin de la rencontre, les participants ont fourni à la FPI des renseignements très utiles au sujet de la façon de faire approuver par l'autorité toponymique du Nunavut des toponymes recueillis sur le terrain.

En mars 2005, le personnel du Secrétariat et d'autres ministères fédéraux ont rencontré des représentants du Conseil du Trésor et du Programme de coordination de l'image de marque (PCIM) à propos d'une plainte que le commissaire aux langues officielles avait reçue concernant l'écriture des odonymes sur les cartes fédérales. Les participants ont conclu essentiellement que les cartes fédérales devraient montrer les noms officiels des rues, tels qu'ils ont été approuvés par l'autorité compétente de chaque province et territoire.

10. Relations internationales

Des représentants du Canada ont assisté aux deux dernières réunions du GENUNG à New York (2004) et à Vienne (2006). M. Yaïves Ferland a participé à la réunion du Groupe de travail pour

les fichiers de données toponymiques et nomenclatures en 2007 à Madrid, tandis que M. Henri Dorion a donné un atelier dans le cadre du stage de formation qui a eu lieu en Tunisie en 2007.

La CTC a eu des occasions, en 2004 puis en 2006, de discuter de ses activités et du traitement des noms géographiques au Canada. Le 13 décembre 2004, des membres de la CTC et autres représentants, notamment la présidente de la CTC et la présidente du GENUNG, ont rencontré des délégués de la République de Corée pour échanger de l'information. Des employés du Secrétariat de la CTC et de la Direction des services cartographiques étaient de la rencontre. La discussion a tourné sur le doublet mer du Japon/mer de l'Est. Les participants canadiens ont renvoyé les questions à ce sujet au ministère des Affaires étrangères, comme on le leur avait conseillé. La présidente de la CTC et le personnel du Secrétariat de la CTC ont rencontré des délégués du Bureau régional de toponymie du ministère des Affaires civiles de la République populaire de Chine le 27 février 2006. Une formation d'une demi-journée sur la CTC et le traitement des noms géographiques au Canada a alors été offerte.

Depuis la 8^e Conférence des Nations Unies en 2002, M^{me} Helen Kerfoot, présidente du GENUNG, a pris part à un certain nombre de réunions de groupes de travail du GENUNG : Groupe de travail sur les exonymes en 2003 et 2007; Groupe de travail sur l'évaluation et l'application en 2003, 2005 et 2007; Groupe de travail sur les fichiers de données toponymiques et nomenclatures en 2007; Division de l'Est, du Centre et du Sud-Est de l'Europe en 2003; Division de l'Asie du Sud-Est et du Pacifique du Sud-Ouest en 2003 et 2005; Division des langues néerlandaise et allemande en 2005; Division nordique en 2005; Division arabe en 2007. En diverses occasions, elle a présenté de l'information sur les questions qui se posent actuellement au sein du GENUNG et sur la normalisation des noms géographiques, notamment au Congrès international de géographie (Glasgow, 2004) et au congrès international sur les noms des groupes minoritaires et indigènes (Pays-Bas, 2005). M^{me} Kerfoot a animé des ateliers dans le cadre du cours offert par le GENUNG au Mozambique (2004, 2006), en Australie (2004), en Autriche (2006) et en Tunisie (2007). En 2004 et 2006, elle a présidé les 22^e et 23^e sessions du GENUNG.

Depuis la 22^e session de New York, la directrice de la Commission de toponymie du Québec agit à titre de co-secrétaire de la Division francophone du GENUNG. Depuis quelques années, la Commission du Québec et les autorités toponymiques françaises travaillent à la constitution de Bougainville, une base de données des principaux exonymes de langue française. Ils réfléchissent actuellement aux orientations à donner à ce projet et les résultats devraient être communiqués à la 9^e Conférence. Entre-temps, on peut consulter ces données sur le site Web de la Division francophone du GENUNG au (www.divisionfrancophone.org/recherche_bd.htm).

La CTC a apporté quelques exemplaires de ses publications au stage de formation qui a eu lieu en Autriche en 2006 sous l'égide du GENUNG. Elle en a également fait parvenir en Indonésie pour le stage donné en 2005. Outre les documents produits dans le cadre du GENUNG, les *Principes et directives pour la dénomination des lieux* et le *Guide pratique de la collecte sur le terrain de toponymes autochtones* ont été traduits en portugais pour que l'on puisse s'en servir au Brésil et dans d'autres pays lusophones. Elles serviront à un projet réalisé au Brésil sous le parrainage de l'Agence canadienne de développement international (ACDI), où l'on s'intéressera à des

questions géodésiques et environnementales. Un des membres de l'équipe du projet de l'ACDI a déjà siégé à la CTC.

Depuis quelques années, la Commission de toponymie du Québec et les autorités toponymiques françaises travaillent à la mise en ligne d'un outil de formation à la gestion toponymique. Ce projet, réalisé dans le cadre de la coopération franco-québécoise, s'inscrit dans le programme d'activité de la Division francophone du GENUNG. Un prototype de ce cours a été préparé par une entreprise québécoise spécialisée dans le matériel pédagogique numérique en géographie. Un premier module devrait être présenté à la 9^e Conférence. Entre-temps, on peut consulter le prototype au (www.divisionfrancophone.org/Formation/index.htm).

Pour plus de renseignements au sujet des relations entre le Canada et les États-Unis, on consultera le rapport de la Division des États-Unis d'Amérique et du Canada.

11. Autres

Le Centre d'information topographique d'Ottawa a obtenu en mars 2000 l'accréditation ISO 9001 pour des activités et des processus qui touchent directement les produits cartographiques et toponymiques et les photographies aériennes. En février 2003, il est passé à ISO 9001:2000. Le 8 mai 2007, il a subi avec succès un audit ISO 9001:2000.

À la conférence de 2002, des participants avaient exprimé leur inquiétude à la perspective des départs massifs à la retraite et de la pénurie de relève parmi les effectifs de toponymistes. La situation a pris une tournure inquiétante au Canada. La plupart des toponymistes sont à un an ou deux de la retraite. Peu de mesures ont été prises jusqu'à maintenant pour prévenir les problèmes. Or, il faut beaucoup de temps et d'efforts pour former des gens aux politiques et aux procédures de toponymie, et faire en sorte que les toponymistes de demain reçoivent la formation requise et que le savoir institutionnel leur soit transmis. Même le Secrétariat de la CTC a un urgent besoin d'embaucher du personnel compétent, puisqu'un de ses membres prend sa retraite au début de 2007 et un autre, quelques mois après.

III. Conclusion

Il serait très utile que chaque pays examine la situation de la toponymie dans les limites de son territoire et détermine de quelles compétences il a besoin, quelle formation il doit donner et comment il peut remplacer les toponymistes qui partent à la retraite en assurant une transition sans heurts.

Depuis la dernière conférence, les membres de la Commission de toponymie du Canada ont produit des publications; ils ont mis à jour et harmonisé leurs bases de données; ils ont modifié leurs sites Web ou en ont créé de nouveaux. Ils ont élaboré ou actualisé des politiques à l'échelle nationale et à l'échelle provinciale/territoriale. Les produits toponymiques du gouvernement fédéral demeurent assujettis aux normes de l'ISO. Les toponymistes canadiens reconnaissent depuis longtemps la dimension patrimoniale de la toponymie. C'est pourquoi plusieurs provinces

et territoires ont ajouté de l'information sur l'origine des noms géographiques ou un volet audio à leurs sites Web. Les membres de la CTC continuent à participer à des réunions aux États-Unis et ailleurs dans le monde.

L'auteur remercie sincèrement la Commission de toponymie du Québec et les membres de la Commission de toponymie du Canada pour l'aide reçu en préparant ce document.

Kathleen O'Brien, Coordinatrice de la CTC, Secrétariat de la Commission de toponymie du
Canada
juin 2007